

Les Femmes dans l’Eglise : Pourquoi le Pape François est-il dans l’Impasse ?

par Karin Heller

Professeure de Théologie à l’Université de Whitworth

Spokane, WA, 99251, U.SA.

L’élection du pape François a suscité de grands espoirs parmi celles et ceux qui sont ouverts aux réformes amorcées par le Concile Vatican II. Et ils ont cru percevoir des signes avant-coureurs d’une ère nouvelle pour les femmes dans l’Eglise.¹ Mais bien vite des ambiguïtés se sont faites jour : en particulier, on a senti la crainte viscérale du pape François de voir les femmes se cléricaiser et s’investir au détriment du « rôle irremplaçable de la femme au sein de la famille ».²

Après cinq ans de pontificat, la question des femmes dans l’Eglise ressemble à la partie visible d’un iceberg dont une part gigantesque, invisible, reste cachée aux yeux de la plupart. C’est à cette part non visible qu’est consacrée la présente analyse. En effet, il n’y a pas moyen de percevoir l’ambiguïté des paroles et des actions du pape en faveur des femmes si l’on ne voit les raisons profondes qui empêchent toute réforme substantielle de l’Eglise catholique.

Ces raisons tiennent à la fois à des options théologiques et des dispositions structurelles de l’institution Eglise. Dans la ligne de ses prédécesseurs, le pape François – dont la bonne volonté n’est pas en cause - reste prisonnier d’un système clérical mis en place depuis les réformes grégoriennes des 11^e et 12^e siècles. Le poids de ce système est écrasant. Même un pape désireux de réformes ne saurait changer

¹ Voir Anne-Marie Pelletier, « Des femmes avec des hommes, avenir de l’Eglise », in *Etudes* 2017/1, 47-56.

² Voir ses discours du 25 janvier 2014 aux participantes au Congrès national du Centre italien féminin, et du 12 mai 2016 à l’Union internationale des Supérieures générales.

en quelques années ses catégories intellectuelles et culturelles, issues d'une tradition de plus d'un millénaire, pour passer à une façon de penser renouvelée. Les réflexions qui suivent concernent en particulier l'anthropologie vaticane, un type de pensée qui s'est forgé tout au long du Moyen Age et après le Concile de Trente. Changer cette anthropologie équivaudrait à changer de modèle d'Eglise, ce que ni le Pape François ni le magistère³ catholique ne sont prêts à envisager. Son pontificat reste donc inséparable de ceux de ses prédécesseurs. C'est pourquoi il est important de situer la question des femmes dans l'Eglise d'abord dans ce contexte.

- **La croisade « anti-genre »**

- 1.a. *L'ONU, origine d'une anthropologie nouvelle***

Depuis la 2^e moitié du 20^e siècle, papes et autorités vaticanes se sont ingéniés à écrire abondamment sur les femmes ou « aux femmes ». Aucun document, en revanche, ne traite spécialement des hommes, à l'exception des lettres du Jeudi Saint que le pape adresse aux prêtres. Les femmes bénéficient donc d'une attention particulière du magistère, tandis que les hommes catholiques n'ont, semble-t-il, nul besoin de cette sollicitude. Dans son esprit, les femmes restent une affaire d'hommes, et leur rôle essentiel est abordé dans le cadre du mariage chrétien, de la famille et des questions éthiques et morales de la vie chrétienne. Dans l'Eglise actuelle, les voix des femmes ont certes une valeur consultative sur diverses questions, mais elles ne pèsent d'aucune manière sur les décisions magistérielles, rédigées exclusivement par des hommes, alors qu'elles concernent les femmes autant que les hommes.

En réalité, le point de départ de ces documents n'est pas dû aux situations, aux cultures, aux institutions où hommes et femmes

³ Au sens large, le « magistère » est constituée de toutes les personnes – cardinaux, évêques, théologiens – et de toutes les institutions ordinaires (la Curie romaine) et extraordinaires (les conciles, les synodes romains) - qui élaborent avec le pape la doctrine de l'Eglise sur toutes sortes de sujets généraux et particuliers. Au sens restreint, le magistère est représenté par le pape seul.

d'aujourd'hui vivent et évoluent. De ce point de vue, le magistère est concurrencé fortement par l'ONU et par ses décisions en faveur des femmes. Depuis sa fondation en 1945, l'ONU a en effet reconnu, avec l'égalité de droits entre hommes et femmes, un principe fondamental pour préserver les générations futures du fléau de la guerre et fonder les bases d'une paix durable, par le moyen d'une coopération économique, social, intellectuelle ou humanitaire.⁴ Les deux guerres mondiales ont propulsé un grand nombre de femmes dans des positions jusqu'ici tenues par des hommes. Ce fait a conduit à une prise de conscience irréversible dans le monde de culture occidentale. Désormais, il n'était plus possible d'envisager et d'établir un monde de paix durable sans les femmes. Sur cette base, l'ONU a commencé de développer une anthropologie nouvelle, qui échappe au contrôle de l'Eglise catholique. Jusque-là, c'était l'Eglise, seule institution supranationale dans le monde, qui dispensait, en tant que *mater et magistra*, ses bienfaits dans l'histoire de l'humanité, grâce notamment au concours d'innombrables femmes, épouses, veuves, et religieuses, soumises au contrôle d'un patriarcat civil et religieux.

Pour parvenir à ses fins, l'ONU s'est dotée dès 1946 d'une Commission sur la condition de la femme, cheville ouvrière de quatre conférences mondiales sur les femmes entre 1975 et 1995. En 2015, les Etats membres ont adopté dix sept objectifs de développement durable à l'horizon de 2030. Chacun d'eux inclut l'instauration de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Leur réalisation répond aux grands défis de notre temps, qu'il s'agisse de l'accès à l'éducation, des crises économiques, de l'insuffisance des soins de santé, de l'éradication de la violence, des effets du changement climatique. Dans l'esprit du Magistère prévaut, au contraire, une image préconçue, idéalisée, de « la femme » et de la « famille chrétienne ». C'est bien cette idée qu'il convient de sauver et promouvoir en

⁴ Voir : Charte de fondation des Nations Unies, Préambule et Chapitre 1. <http://www.un.org/fr/sections/un-charter/chapter-i/index.html> (dernier accès juillet 2018).

dénonçant le « mal » qui ronge les sociétés modernes.

En 1964 pourtant, durant le pontificat de Paul VI, le Saint-Siège a obtenu le statut de « membre observateur » à l'ONU, certes sans droit de vote à l'Assemblée Générale, mais cela l'exempte du devoir d'appliquer toutes ses résolutions. En outre, ce statut permet au Saint-Siège de bénéficier d'une place, avec droit de vote, à la table des diverses Conférences organisées par l'ONU. Grâce à ce privilège, ces moments ont été des occasions propices pour le Saint-Siège de développer sa vision anthropologique propre et de l'opposer à celle soutenue par l'ONU. L'exemple peut-être le plus connu par le grand public est son opposition à toute mesure de limitation démographique, mais il y en a d'autres comme celui des « droits des femmes ».⁵

1.b. Les pièges du combat anti-genre

Durant les années 1975-1995, le Magistère a élaboré un modèle organisé d'anthropologie humaine, avec son langage et vocabulaire propres, ainsi que son savoir « scientifique ». Ce modèle a été abondamment diffusé grâce au réseau des mouvements, des institutions religieuses, des instituts pontificaux et des médias appartenant à l'Eglise. Vers la fin des années 1990, contraception, avortement, divorce et remariage, procréation assistée et d'autres questions liées à l'éthique et à la culture, se sont trouvées amalgamés dans ce qu'on peut appeler une véritable croisade « anti-genre ». Et par la suite, la question des femmes dans l'Eglise est devenue inséparable de celle du « mariage pour tous » et de la cause LGBTQ. En effet, la question de l'émancipation des femmes a été la première à mettre en lumière des graves problèmes de justice sociale et donc une source permanente de conflits. Bientôt, d'autres catégories humaines ont reconnu dans le combat des femmes pour plus de justice leur propre combat. Ce fut notamment le cas de celles et ceux qui se

⁵ Voir : Doris E. Buss, « Robes, Relics and Rights : The Vatican and the Beijing Conference on Women », in : *Social and Legal Studies*. SAGE Publications, London, Vol. 7, 1998, 339-364.

battaient pour les droits civiques des afro-américains aux Etats-Unis et contre la suprématie de la race blanche. Enfin, celles et ceux ayant une orientation sexuelle différente du système sexuel binaire homme-femme se sont engagés dans une lutte pour vaincre leur discrimination et réclamer le droit à un « mariage pour tous ».

Un nombre important de catholiques, éduqués dans une tradition d'attachement fidèle au pape et au magistère, dont les décisions font foi *ipso facto*, ont rejoint ce combat « anti-genre ». Cette adhésion a été et reste facilitée aussi du fait que tout système de pensée en « noir et blanc » est simple à comprendre, semble tomber sous le bon sens et fait appel au sentiment d'être du « bon côté ». En beaucoup d'endroits, la « nouvelle évangélisation » s'est même muée en nouvelle *reconquista*, avec des méthodes activistes et un discours intransigeant qui n'ont fait que creuser toujours davantage le fossé entre l'Eglise et le monde.⁶ D'où, en pratique, une défection sans précédent des catholiques dans les pays de l'aire européenne voire culturellement occidentale, touchés personnellement ou indirectement par la revendication de nouveaux droits et de nouvelles libertés pour les couples homosexuels et d'autres minorités « de genre ».⁷ Depuis les années 1990, cette défection est aussi allée de pair avec la mise en lumière d'une corruption inouïe, qui touche les haut fonctionnaires du Vatican et les prêtres. Elle a considérablement miné la crédibilité du clergé.

Dans ce contexte, on comprend bien l'initiative du pape François de proclamer un « jubilé extraordinaire de la miséricorde », redisant avec force que « face à la gravité du péché, Dieu répond par la plénitude du

⁶ Voir le cas d'un avortement, subi en 2009 par une fillette brésilienne de 9 ans, violée par son beau-père depuis l'âge de 6 ans. L'archevêque de Recife et Olinda, Dom José Cardoso Sobrinho a aussitôt excommunié le corps médical, responsable de l'avortement, et la mère de la fillette. Aucune mesure ecclésiastique par contre n'a frappé le beau-père.

⁷ Pour ne citer que le cas des catholiques allemands : entre 1990 et 2010 environ 3,5 millions de catholiques ont déclaré au fisc allemand de ne plus faire partie de l'Eglise catholique. Voir diverses sources Internet relatives à la thématique *Kirchenaustritte in Deutschland*.

pardon ».⁸ Mais cette affirmation encourageante en théorie s'est vite heurtée à un « problème d'application » : comment devenir porteur de miséricorde de la part d'un système qui se pense investi pour parler « au nom de la grande famille catholique » et se croit « expert en humanité »,⁹ alors que la grande famille catholique est exclue du pouvoir de décision et que l'« expertise en humanité » revendiquée aussi par les simples baptisés et confirmés n'a aucune chance de peser sur les débats magistériels, sauf quand elle s'aligne sur les positions romaines ?

Aujourd'hui, comme on le voit dans l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia* (AL)¹⁰, la difficulté du pape François vient de ce qu'elle reste tributaire du combat du magistère en faveur d'une « différence ontologique entre hommes et femmes », du « déterminisme biologique » et de l'« anti-féminisme du féminisme véritable », que défend le Magistère (AL 52 ; 56). La question est de savoir jusqu'à quel point il peut et veut se libérer de la théorie « anti-genre » développée au Vatican et soutenue par des milieux catholiques particulièrement intransigeants. A quel point aussi veut ou peut-il se distancer d'un mode d'expression, voire d'un combat où il apparaît incohérent et démuni, ce qui le fragilise.¹¹ Il ne voit pas, ou ne veut pas considérer, deux points essentiels selon nous. D'abord, la vaste panoplie des études de genre ne peut être réduite à une seule, toujours désignée dans la rhétorique vaticane (et par les catholiques des Manifs pour tous) comme « la théorie du genre ». Il pourrait s'agir éventuellement de positions de Judith Butler, représentante d'une ligne particulièrement extrémiste, mais qui a évolué elle aussi et qui rencontre des critiques parmi les spécialistes eux-mêmes. Elle

⁸ *Misericordiae Vultus*, Bulle d'Indiction du Jubilé Extraordinaire de la Miséricorde, 2015, 3.

⁹ Discours du Pape Paul VI à l'ONU, 4 octobre 1965. http://w2.vatican.va/content/paul-vi/fr/speeches/1965/documents/hf_p-vi_spe_19651004_united-nations.html (dernier accès juillet 2018).

¹⁰ La « joie de l'amour », exhortation apostolique sur la l'amour dans la famille, publiée le 19 mars 2016, après le synode extraordinaire sur le mariage et la famille qui s'est tenu à Rome en 2014 et 2015.

¹¹ Voir à ce sujet : sa réaction le 2 octobre 2016 à des propos tenus par un enfant en famille, rapportés par des évêques, exprimant son désir de vouloir changer de sexe et l'affaire des manuel scolaires français accusés de propager « la théorie du genre » dans la guerre mondiale de détruire le mariage.

considère par exemple que la dimension discursive du genre¹², révèle la liberté de l'être individuel de faire évoluer comme bon lui semble son identité sexuelle - ce qui est loin de faire consensus.¹³

En second lieu, les études et les théories de genre font l'objet de nombreux débats contradictoires. Ce qui les unit toutes, c'est la reconnaissance de deux constats : d'abord, des inégalités sociales existent entre hommes et femmes ; et d'autre part des rôles sociaux et culturels attribués à chacun sont traditionnellement justifiés par l'existence d'une nature « féminine » et « masculine », alors que ces rôles sont en réalité des constructions sociales, source de toutes sortes de discriminations plus ou moins flagrantes, subtiles et enjolivées. La très grande majorité des études des genres ne nient pas la constitution sexuée des hommes et des femmes et leur vocation à être pères et mères, contrairement à ce que le Magistère laisse souvent entendre, sur fond de menaces apocalyptiques sur le devenir de l'humanité.

Par ailleurs, sur la base d'un grand nombre de recherches scientifiques, les études de genre accordent aussi à d'autres formes de sexualité humaine que la stricte et exclusive division en deux sexes féminin et masculin un droit de cité dans la communauté humaine. Cette évolution a conduit à la reconnaissance légale d'une classification non-binaire et d'un troisième genre, suivie de l'émission de passeports non-binaires par de plus en plus de pays.¹⁴ Il est donc difficile, voire impossible, de vivre dans le déni d'un "troisième genre" ou de réduire le nombre de personnes ayant un sexe indéterminé à de très rares exceptions. Cette évolution n'a pas manqué d'entrer en collusion avec l'affirmation quasi obsessionnelle d'une conception de

¹² Pour Butler l'identité sexuelle physique est ouverte au champ des possibles. Cette position met en question le lien essentiel entre la sexualité humaine, jusqu'ici pensée à partir d'un système binaire, homme ou femme, et sa signification symbolique. En d'autres termes, sa position dissocie par exemple la femme avec toutes ces constituantes biologiques de la maternité. Voir : Judith Butler, *Troubles dans le Genre*, La Découverte, 2006.

¹³ Voir à titre d'exemple : Audrey Benoît, *La construction discursive du sexe par le genre : une question matérialiste ?* <https://journals.openedition.org/philonsorbonne/923> (dernier accès juillet 2018).

¹⁴ https://en.wikipedia.org/wiki/Legal_recognition_of_non-binary_gender (dernier accès juillet 2018).

la sexualité exclusivement binaire du genre humain par le Magistère.

Dans ses interprétations bibliques et ses options théologiques, le pape François reste majoritairement tributaire de la théologie du corps, élaborée par son prédécesseur Jean-Paul II (*AL*, 9, 23-24, 29, 52, 68, 82, 251). Celle-ci reconnaît aux femmes une dignité égale à celle des hommes, mais, compte tenu de leur « ontologie différente », qui conditionne leurs fonctions différentes dans la société, le débat se fige autour des questions de la spécificité, de la réciprocité et de la complémentarité hommes-femmes (*AL* 172-177). La théologie du corps identifie la nature de la femme avec le devenir mère ; jamais cette nature n'équivaut à celle de l'homme d'être père. Pour cette théologie, le rapport sexuel, qualifié de « conjugal », est accompli au sein d'un couple marié dans le cadre de l'Eglise et en pleine adhésion aux enseignements de son Magistère. Ce rapport sexuel, dit conjugal, est estimé supérieur à l'acte dit génital, et accompli par n'importe quel couple ne vivant pas selon les enseignements du Magistère. En pratique pourtant, cette distinction se heurte aux réalités d'une vie en couple au sein de l'Eglise : où commence l'acte conjugal en pleine adhésion aux enseignements magistériels et où s'arrête l'acte purement génital ? Que faire quand un couple marié au sein de l'Eglise, n'adhère pas pleinement à ses enseignements ? Comment gérer la mauvaise conscience, voire la frustration spirituelle, d'un « acte conjugal » loin des idéaux prônés par cette théologie ? Que faire quand les maternités indésirées s'enchaînent et sont suivies de séparations et de divorce, y compris au sein de couples dont le mari est diacre permanent ? Comment vivre selon cette théologie quand les rapports sexuels perdent leur attrait jusqu'à devenir un fardeau - ce que *Amoris Laetitia* a le mérite de relever (*AL* 153-154). Toutefois, cette lucidité ne change pas quoi que ce soit à la reprise du langage de Jean-Paul II dans le discours du pape François.

Son problème, comme celui de ses prédécesseurs, consiste à devoir tirer au maximum la question des femmes dans l'Eglise vers la vie

familiale et les problèmes d'éthique et de morale chrétienne. Il peine à déployer cette question dans sa relation profonde aux grands enjeux du monde moderne, qui lui tiennent pourtant tant à cœur, à savoir : pauvreté, immigration, désastre écologique, exploitation économique et humaine. A quoi s'ajoute un manque de dialogue avec les sciences humaines, qui mettent en exergue les difficultés psychologiques et sociales de toute sorte de la vie sexuée, au moment où, pour parler comme Simone de Beauvoir, un grand nombre de femmes considère comme une évidence qu'on ne naît pas mère, mais on le devient. Aujourd'hui, il ne suffit donc plus d'exalter en termes théologiques la condition féminine, ou de vouloir l'améliorer, voire la réglementer en « bon père de famille » (AL 53-54 ; 155-156).

Nous vivons dans un monde où les femmes ont commencé depuis plus d'un siècle et demi à prendre leur destin en mains. Elles savent se servir des moyens technologiques pour se défendre et réclament, à juste titre, leur participation active à la transformation du monde. Ce faisant, elles ont aussi provoqué une prise de conscience positive chez de nombreux hommes. Ceux-ci comprennent peu à peu que le refus de reconnaître dans l'humanité des femmes leur propre humanité d'homme ne cesse de les déshumaniser et de déshumaniser les sociétés humaines.¹⁵ Trop rares sont encore les hommes, dans l'Eglise et dans le monde, à en avoir conscience. En maintenant les femmes dans leur « distance ontologique » par rapport aux hommes, le pape François et le magistère ne cessent donc de creuser la distance entre l'Eglise et le monde et ils s'interdisent de voir dans les femmes des actrices majeures dans la solution des grands défis du monde contemporain. De ce fait, la question des femmes dans l'Eglise rend particulièrement visible le problème que pose le modèle actuel de l'Eglise.

¹⁵ Voir: Richard W. Miller, « Hearing Women's Voices », in *Women and the Shaping of Catholicism*, Liguori, Missouri, 2009, p.7.

- **Quelle anthropologie pour quel modèle de l'Église ?**

Dès le début de son pontificat, le pape François a affirmé son adhésion inconditionnelle au modèle de l'Église tel qu'il existe depuis les réformes grégoriennes. En témoigne la nomination de son C9 et encore *Amoris Laetitia*, où son choix de s'appuyer sur les conférences épiscopales ne permet pas de sortir du système « clergé-laïcs/laïques » ou « Église enseignante - Église enseignée ». Le synode extraordinaire pour le mariage et la famille a démontré qu'il n'est pas question de convier les voix des laïcs, et donc des femmes, à la table des débats au même titre que les évêques. Certes, la présence de nombreuses femmes dans la préparation au synode a donné une image différente des synodes romains tenus jusqu'ici. Il n'empêche qu'on peut rester dubitatif quant à l'impact réel créé par les interventions des femmes.¹⁶ Pour cela il faudrait une redéfinition très forte des synodes, voire de la structure hiérarchique et sacramentelle de l'Église. Même si une femme, Marie, semble pour le pape François « plus importante que les évêques », il reste comme paralysé par sa crainte d'un « machisme en jupe ».¹⁷

2.a. Le machisme, péché ignoré par le Magistère

Il est symptomatique que dans son discours « des 15 maladies » à la Curie Romaine le 22 décembre 2014, le pape François omet précisément la maladie du machisme.¹⁸ Qu'il est difficile pour les hommes de se confronter à leur propre machisme, car ils n'en font pas l'expérience ! Partout dans le monde, il suffit d'être né « homme » pour avoir droit à une reconnaissance *a priori* et à une place au soleil, serait-elle qu'une toute petite. La même chose ne vaut pas pour les

¹⁶ Voir : Lucetta Scaraffia, *Du dernier rang : Les femmes et l'Église*, Salvator, 2016.

¹⁷ *Evangelii gaudium* « la Joie de l'Évangile », 104 ; Entretien avec le Pape François du Père Antonio Spadaro S.J., 19 août 2013. https://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2013/september/documents/papa-francesco_20130921_intervista-spadaro.html (dernier accès juillet 2018).

¹⁸ Voir https://saintdenyslachapelle.fr/IMG/pdf/pape_francois_les_15_maladies.pdf (dernier accès juillet 2018).

femmes. Et s'il arrive aux hommes de penser à un changement positif en faveur des femmes, ils sont souvent démunis. Ils ont en effet appris depuis leur plus jeune âge à agir à partir de leur position, « naturellement » supérieure, garantie par la culture et justifiée par des lois religieuses, rendue immuable par les institutions humaines. Mais une des plus grandes réussites du machisme est probablement d'avoir su persuader les femmes elles-mêmes du bien-fondé du machisme, qu'il soit civil ou ecclésial, dans le but de perpétuer le système, tout à la faveur des hommes. L'usage du terme « machisme » peut rendre quelque peu mal à l'aise des lecteurs européens, habitués à voir dans le machisme une forme de pouvoir masculin agressif et dominateur en tout domaine de la vie quotidienne. Les institutions et le monde universitaire américains sont plus conscients de l'existence d'un machisme ou féminisme subtils, véhiculés notamment, mais pas uniquement, dans la culture pop.¹⁹ Il s'agit d'un machisme de gentilhomme, souvent très flatteur pour les femmes, allant de soi, et considéré comme naturel. Les femmes s'y laissent prendre dans une sorte de jeu. Les hommes témoignent d'une prise de conscience de certaines injustices qui frappent les femmes et vont jusqu'à prendre des mesures, mais à condition que leur supériorité soi-disant naturelle ne soit jamais mise en cause.²⁰

Ce machisme subtil fait partie intégrante de l'humanité et de l'Eglise. Le pape François en a une certaine conscience quand il écrit : « L'histoire porte les marques des excès des cultures patriarcales où la femme était considérée comme de seconde classe ». Mais ce qui fait précisément difficulté dans cette citation est le terme « excès », car il laisse entendre qu'un certain machisme est tout à fait acceptable. Dans le même paragraphe, il se défend même de voir dans l'émancipation féminine la source de tous les problèmes

¹⁹ La culture pop est une accumulation de productions de musique, art, littérature, mode, dance et media, consommée par la majorité d'une population. Derrière son but de divertir, se cache en fait un puissant moyen d'influence affectant tous les domaines de la vie humaine.

²⁰ La série télévisée américaine *MacGyver*, produite entre 1985-1992, illustre bien ce type d'homme à la fois toujours bienveillant et supérieur aux femmes.

d'aujourd'hui, stigmatisant une telle attitude comme « une forme de machisme » (AL, 54). La question serait donc de savoir si toutes les formes de machisme sont à combattre ou s'il y a quelques formes de machisme qui ont parfaitement droit de cité dans l'Eglise et les cultures du monde.

Amoris Laetitia illustre bien la problématique que pose le machisme de bon aloi. Dans son commentaire de *Genèse 2*, le pape François suit un schéma typiquement masculin, élaboré par des nombreux commentateurs et répété depuis des siècles dans de multiples variations. Ce qui frappe d'emblée est le fait que le récit de *Genèse 1* apparaît en partie délaissé au profit de *Genèse 2*. Pour le pape François, « Adam » est un être de sexe masculin, créé en premier, et non pas un être pluriel, une humanité originelle, qui englobe tous les humains sans distinction de race, de sexe ou de langue, comme le laisse entendre le terme hébreu *haadam*, utilisé en *Genèse 1* et *2*. La lecture du pape souligne « l'inquiétude de l'homme » qui cherche « une aide qui lui soit assortie » (vv. 18.20), capable de combler « cette solitude qui le perturbe », alors que le texte ne dit rien d'une telle inquiétude. Ou encore le pape François imagine un Dieu qui façonne d'abord l'homme, puis « s'aperçoit qu'il manque quelque chose d'essentiel et crée la femme » (AL, 12 ; 221). Dans ce cas, la femme serait pour ainsi dire « la pièce qui manque » dans une création où Dieu a oublié quelque chose d'essentiel ! Aujourd'hui quelle femme un peu consciente d'elle-même peut accepter de lire ainsi ce texte ?

Car le récit de *Genèse 2* met au contraire en exergue un Dieu qui dit qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul, et il présente Dieu comme « l'aide par excellence » dans cette situation. La femme qui est dite *ezer ke negdo*, aide tournée vers l'homme, est placée dans une proximité spécifique avec ce Dieu, lui aussi *ezer ke negdo*, tourné vers son peuple tout au long de son histoire (Ex 18, 4; Dt 33, 7.26.29; Ps 33,

20; 115, 9-11; 121, 2; 124, 8). Ni la femme ni Dieu ne sont des simples pièces rapportées dans le concours qu'ils prêtent à leurs partenaires respectifs. Mais ils sont des forces qui se correspondent l'un l'autre, ce qui suppose une équivalence entre eux. C'est précisément pour cette raison, qu'ils peuvent l'emporter aux moments décisifs.

Cette vision s'enracine dans une théologie de l'alliance propre à la Bible, qui affecte tous les domaines de la vie humaine, politique, économique, sociale, familiale et religieuse. La question est donc de savoir jusqu'à quel point va la capacité de la femme de tirer l'homme de sa solitude ? Est-ce une solitude liée au fait qu'il ne peut pas se procurer une descendance à lui tout seul ? Dans ce cas la capacité de la femme de tirer l'homme de la solitude est limitée à ses rôles d'épouse et de mère. Ou bien cette solitude s'étend-elle aussi à l'exercice du pouvoir politique, économique et religieux ? Si tel est le cas, la femme a aussi toute sa place dans ces domaines que les hommes habituellement se réservent pour eux-mêmes.

Dans la suite, le pape François fait grand cas des rôles masculins et féminins, tels qu'ils sont envisagés dans une société patriarcale « éclairée » : l'homme travaille à l'extérieur, alors que la femme s'affaire à la maison, selon les concepts culturels traditionnels, tout en récusant une rigidité exagérée quant à ces rôles masculin et féminin (AL, 23-24 ; 28 ; 162 ; 175-177 ; 286). A nouveau, cela pose la question des frontières : où s'arrête une certaine fluidité, où commence une rigidité, somme toute « naturelle », compte tenu du déterminisme biologique sexuel ? En revanche, on peut affirmer avec certitude que l'altérité de la femme, dans sa relation « je/tu » avec l'homme (AL, 12), prévaut dans l'esprit du pape François, au détriment de la vision biblique « d'être deux-en-une-seule chair ». Sa lecture pose de manière plus vive la question : jusqu'à quel point est-il prêt à se libérer d'une conviction apparemment immuable chez lui, à savoir que

« la femme a une structure différente de l'homme » ?²¹

Bien sûr, notre tendance à nous tous, hommes et femmes, est de penser à nous d'abord. Mais il est, semble-t-il, bien plus difficile pour les hommes de lire un texte en incluant des points de vue féminins ! N'ont-ils pas été éduqués et habitués à ne pas s'identifier aux « femmes » ? De ce point de vue, il convient de noter combien le langage de l' « altérité » dans la bouche des hommes peut être pernicieux. Les femmes ne se bousculent d'ailleurs guère pour l'utiliser. Pourquoi ? C'est qu'elles ont peu à y gagner dans un monde où dominant les « pères ». En revanche, il conforte probablement les hommes dans leur manière de passer sous silence les vues des femmes et d'imposer leurs points de vue comme étant *ipso facto* ceux des femmes. Et comme les femmes, depuis leur plus jeune âge, ont été éduquées à se retenir, à ne jamais contredire ou critiquer un homme, en particulier en public (voir 1 Tim 2, 11-12), tout va pour le mieux dans le monde des hommes. C'est ainsi que le machisme exerce subtilement ses ravages à travers le seul usage du langage.

C'est sur la base de ce machisme, subtil ou affirmé ouvertement, que le modèle actuel de l'Eglise fonctionne. Depuis des siècles, les hommes d'Eglise l'ont utilisé pour transformer, par exemple, les institutions féminines en réservoir de « bonnes à tout faire »²² et en se réservant le contrôle de leurs revenus. Des conventions collectives du personnel laïc au service de l'Eglise existent, mais les salariés soumis à la fois au droit canonique et social, restent souvent dans une situation bancal et précaire. Trop souvent ce sont les femmes qui en pâtissent,

²¹ Entretien avec le Pape François du Père Antonio Spadaro S.J., 30 septembre 2013 (https://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2013/september/documents/papa-francesco_20130921_intervista-spadaro.html).

²² Voir l'enquête parue le 2 mars 2018 dans le supplément de l'*Osservatore Romano* « Donne, Chiesa e Mondo » de la journaliste française Marie-Lucile Kubacki traitant du malaise de nombreuses religieuses dans leur travail au Vatican. Il n'en existe qu'une version en italien : <http://www.osservatoreromano.va/it/news/il-lavoro-quasi-gratuito-delle-suore> ou en anglais : <http://www.osservatoreromano.va/en/news/almost-free-work-sisters> (dernier accès juillet 2018).

notamment quand il s'agit de valider les années passées au service de l'Eglise pour leur retraite.²³ Le fait de jouer sur les deux tableaux, canonique et civil, est une autre manière d'exercer un machisme subtil. Aussi longtemps que cette manière de penser et faire ne sera pas consciemment reconnue comme un péché contre Dieu, créateur de l'humanité sans distinction de sexe, et contre l'Eglise, corps du Christ, dont les femmes font partie intégrante, la vie des femmes dans l'Eglise n'est pas près de changer. La nomination d'un conseil consultatif, composé uniquement de femmes, au Conseil pontifical de la Culture, celles de plusieurs femmes comme membres de la Commission Théologique Internationale, d'une sous-secrétaire au Conseil pontifical de Justice et Paix, et de deux sous-secrétaires femmes à la congrégation pour les laïcs, la famille et la vie, n'y changeront strictement rien. Elles resteront les subordonnées et les obligées des hommes d'Eglise, seuls justement à jouir du pouvoir de les nommer à ces divers postes et à les congédier le cas échéant.

Ce modèle de l'Eglise, basé sur une anthropologie faite d'un machisme affirmé ou subtil, met aujourd'hui les femmes devant trois options. Ou elles persévèrent de bonne foi dans l'Eglise, en ignorant combien elles sont les victimes de ce machisme subtil et combien elles font le jeu de ce modèle d'Eglise. Ou elles quittent l'Eglise, souvent dans le plus grand silence, et s'engagent dans des églises protestantes, ouvertes aux postes de responsabilité et à l'ordination des femmes, ou encore elles poursuivent dans le monde des activités donnant sens à leurs vies, sans pour autant nier leurs racines chrétiennes et catholiques. Ou enfin elles restent dans l'Eglise en continuant à exercer des fonctions très diverses et en cherchant à transformer ce modèle de l'Eglise de l'intérieur. Mais cette dernière option les met souvent dans une position délicate, car elle les oblige à composer bon gré mal gré, avec le machisme ambiant, subtil ou affirmé. Elle affecte en particulier leur

²³ Voir les débats récurrents entre la Conférence épiscopale française et le gouvernement au sujet du statut des laïcs salariés. <https://www.la-croix.com/Religion/Actualite/L-Eglise-et-le-gouvernement-cherchent-un-statut-pour-les-laics- NG -2008-05-28-671745> (dernier accès juillet 2018).

liberté de parole.

La transformation souhaitée aujourd'hui par beaucoup de femmes, d'hommes et de membres du clergé, dépend d'une puissante relecture des Ecritures, de l'histoire et des diverses traditions de l'Eglise. A cet égard, la difficulté majeure du pape François est de vouloir faire « quelque chose pour les femmes » sans rien changer à la tradition de l'Eglise, soi-disant unanime et immuable. Cela s'est traduit par un synode extraordinaire sur le mariage et la famille qui n'a jamais posé la question du mariage chrétien en lien avec les structures du modèle d'Eglise défendu par le Magistère depuis les réformes grégoriennes des 11^e et 12^e siècles. N'y aurait-il vraiment aucun lien entre la structure tête-corps telle qu'elle est enseignée par le Magistère, et la peur de l'autre comme un « concurrent » ? Ou encore avec une réciprocité qui admettrait que l'homme ne peut pas toujours donner mais qu'il doit aussi recevoir (AL 140 ; 157) ?

2.b. Les relations Christ-Eglise et hommes-femmes : jalons pour une anthropologie renouvelée

Le pape François a certainement raison quand il écrit que « chaque mariage est « une histoire de salut ». Mais qu'il est difficile de découvrir les passerelles entre le grand mystère Christ-Eglise et la relation homme-femme ! Les indices en ce sens ne manquent pourtant pas dans *Amoris Laetitia*. La plus grande mission du mariage chrétien consiste,- écrit-il -, à « se rendre l'un l'autre plus homme ou plus femme », en particulier par une assistance mutuelle. Une telle mission n'existe-t-elle pas aussi entre le Christ et l'Eglise ? Ou encore, dans son esprit les époux chrétiens font l'expérience « d'une appartenance complète à une seule personne ». Une telle expérience n'est-elle pas aussi rendue possible par l'appartenance au Christ dans la vie baptismale (AL 221 ; 319) ?

Au lieu d'explorer des options de lecture proprement ecclésiologiques, le pape François prend la voie de la différenciation ontologique, qui

maintient les époux catholiques et la réalité de la relation Christ-Eglise à distance. Il écrit : « Cependant, il ne faut pas confondre des plans différents : il ne faut pas faire peser sur deux personnes ayant leurs limites la terrible charge d'avoir à reproduire de manière parfaite l'union qui existe entre le Christ et son Église ... » (AL 122). Ses difficultés de lecture soulèvent un certain nombre d'observations d'ordre anthropologique, qui pourraient servir de jalons pour une anthropologie théologique renouvelée. Pour rester dans les limites d'un article, on se contentera des deux jalons suivants.

2.b.1. L'anthropologie du Christ : une anthropologie unique

Dans l'esprit du pape François, les relations Christ-Eglise semblent être de nature différente et supérieure à celle des hommes et des femmes. Cette « altérité ontologique » a déjà donné bien des fils à retordre aux théologien-ne-s des premiers siècles chrétiens lorsqu'il s'agissait d'exprimer l'anthropologie particulière créée par l'événement de l'Incarnation. Pour la théologie d'alors, Jésus de Nazareth n'était pas un enfant mâle parmi les autres, né de ses parents. La deuxième personne de la Sainte Trinité était donc appelée « fils » parce que Jésus s'était fait chair humaine, et non pas dans le but de révéler que Dieu était « mâle » ou devait être pensé en termes de masculinité.

Selon Ambroise de Milan, le terme « homme » a une connotation sexuelle. Mais alors que celle-ci est propre à la nature humaine, elle ne l'est pas pour Dieu.²⁴ Ce qui distingue les trois personnes divines, ce sont leurs relations, et rien d'autre. Donc, l'incarnation du Verbe de Dieu et le fait qu'il soit de sexe masculin ne peut introduire en Dieu une quelconque division ou opposition. Du coup, son humanité ne constitue pas une « altérité ontologique », mais une nouveauté unique que saint Paul qualifie comme une unité mystérieuse de tous les baptisés dans le Christ : race, statut et sexe ne peuvent servir de justification pour une division, une opposition, une discrimination

²⁴Ambroise de Milan, *Exposition of the Christian Faith*, III, 10, 63. <http://www.newadvent.org/fathers/34043.htm> (dernier accès juillet 2018).

(Galates 3 :27-28). Selon les termes d'Irénée de Lyon, l'humanité du Christ est unique en ce sens qu'elle est « pré-lapsaire », c'est-à-dire « d'avant la chute de l'humanité ». Alors que *haadam* est d'abord l'unité originelle de tout le genre humain, sans distinction de statut, de race ou de sexe, le Christ ressuscité, qui « récapitule en lui toutes choses », (Eph 1, 10) est la réalisation de cette unité fondamentale.²⁵ En conséquence, le Christ ne saurait être ramené à un « homme mâle » dans la gloire, car il est le Corps de son Eglise *in via et in patria* ou de l'Eglise en pèlerinage sur terre comme de l'Eglise du Ciel.

Dans le contexte des débats médiévaux à propos du corps eucharistique du Christ, suivis de ceux relatifs à l'imposition du célibat ecclésiastique, des concepts philosophiques se sont substitués aux manières de penser à partir des Ecritures Saintes, familières à la patristique. La compréhension des fonctions dans l'Eglise s'en est trouvée considérablement transformée. On a fini par inventer une « altérité ontologique », produite par l'imposition des mains au moment de l'ordination presbytérale et épiscopale, imposition qui élève évêques et prêtres au-dessus de la condition de simples baptisés.²⁶

Plus proche de nous, l'arme fatale de l'altérité ontologique a été activée aussi pour forger « l'argument iconographique » selon lequel seul un homme de sexe masculin peut agir *in persona Christi* dans la célébration de l'Eucharistie et du sacrement de pénitence. Comme le Christ est « la tête du corps de l'Eglise » (Col 1, 18), quoi de plus facile que de penser désormais les structures tête-corps, Christ-Eglise et homme-femme, selon un ordre hiérarchique conforme aux rôles traditionnellement attribués aux sexes par les divers systèmes patriarcaux. C'est ainsi qu'a été introduite récemment, dans les années 1975-1995, une véritable césure quant à la compréhension de

²⁵ Gustav Wingren, *Man and the Incarnation. A Study of the Biblical Theology of Irenaeus*, (Eugene: Wipf & Stock, 2004), 86-87.

²⁶ Voir Y. Congar, *Notes sur la valeur des termes 'ordinare, ordinatio'*, in *La Revue des Sciences Religieuses*, t. 58, 1984, 7-14.

la sexualité de Jésus : elle est tirée vers celle de l'humanité masculine, fondée sur le prestige et le pouvoir sexuel masculin. On pense à cet égard à des textes comme *Inter Insigniores* et *Ordinatio sacerdotalis*, qui représentent une rupture par rapport à une tradition patristique vieille de plus de 1500 ans.²⁷

2.b.2. Une herméneutique renouvelée de la relation tête-corps

L'humanité, et donc l'anthropologie unique du Christ, est essentielle pour penser la relation tête-corps, chère à Saint Paul. A la lumière de l'Incarnation et du mystère pascal, le nouveau terme clé est, chez lui, celui d'*allelon* (« l'un pour l'autre », Ga 5, 13. 15. 17. 26; 6: 2 et 4). Il ne dissout pas les identités complexes « juif, grec, esclave, homme libre, homme, femme, mais il interdit de vivre selon les catégories anciennes, déterminées par la suprématie du modèle « juif/homme/mâle/circoncision » ou d'autres modèles, issus de l'univers patriarcal. Le propre de ces modèles est précisément d'entretenir des liens profonds entre pouvoir et pouvoir sexuel masculin.

Ce qui rend la vision paulinienne si particulière, c'est le fait que la tête/*kephalê* ne se présente pas comme plus éminente que le cœur ou les poumons, comme d'ailleurs le cœur et les poumons ne sont pas plus éminents que la tête. Tous les membres, en effet, dépendent les uns des autres dans une unité vitale. Pour l'auteur de la lettre aux

²⁷ La déclaration *Inter Insigniores*, « Sur la question de l'admission des femmes au sacerdoce ministériel » fut la réponse romaine à la revendication toujours plus croissante au sein de l'Eglise catholique de l'admission des femmes au ministère sacerdotal. Publiée le 15 octobre 1976 par la Congrégation de la Foi, elle fut suivie le 22 mai 1994 par la lettre apostolique du Pape Jean-Paul II *Ordinatio sacerdotalis* « Sur l'ordination sacerdotale exclusivement réservée aux hommes ». Ces deux documents fondent les raisons de l'exclusion des femmes du ministère sacerdotal sur trois faits relatifs à diverses traditions de l'Eglise, à savoir : le témoignage de l'Ecriture selon lequel le Christ a choisi ses apôtres uniquement parmi les hommes ; la pratique constante de l'Eglise de ne choisir que des hommes ; et le Magistère qui, de manière continue, a soutenu cette exclusion en accord avec le plan de Dieu sur l'Eglise. Toutefois, ces documents introduisent aussi un argument nouveau, celui de « l'Incarnation du Verbe qui s'est faite selon le sexe masculin ». Il s'ensuit que le prêtre agissant « dans la personne du Christ » au moment de l'Eucharistie et de l'absolution sacramentelle, ne peut être que de sexe masculin. De ce fait la sexualité de Jésus est devenue un argument d'exclusion et de division appliqué à l'Eglise, Corps du Christ. Ceci en dépit de l'Ecriture qui parle du Verbe de Dieu qui s'est fait chair (Jn 1, 14), terme inclusif de toute chair humaine qu'elle soit masculine ou féminine, et qui présente la relation Christ-Eglise comme un mystère d'unité réalisée (Eph 5, 33).

***Ephésiens*, l'homme est tête/*kephalê* de la femme et non pas de sa maison. Cela laisse entendre que la notion de *paterfamilias* - en grec *oikodespotes* ou *archon* -, exerçant droit de vie et de mort sur les femmes, les enfants et les esclaves, n'est pas un équivalent de *kephalê*. En effet, dans la communauté de vie du Christ et de l'Eglise, le Christ n'exerce pas sa fonction de tête en vertu de son sexe ou en étant un *deus ex machina*, mais en fonction de deux dimensions essentielles. D'une part, il remplit cette fonction selon l'unité originelle du premier homme, *haadam*, inséparable de son Eglise. Car, même le Christ ne pourrait être Sauveur et Rédempteur sans recevoir de l'humanité un corps humain et sans recevoir du peuple d'Israël l'incorporation dans une histoire de salut, commencée bien avant son apparition sur terre. D'autre part, il est « tête » en étant celui qui, tout Dieu qu'il est, n'a pas regardé « comme une proie » l'égalité avec Dieu, mais s'est dépouillé de tous ses privilèges et pouvoirs en devenant un simple humain « jusqu'à la mort, et la mort sur une croix » (Phil 2, 5-7). En d'autres termes, le Christ, en renonçant à prendre une femme et fonder une famille, a renoncé à devenir le seul propriétaire ou usager d'une femme, car dans la culture hébraïque c'est bien de cela qu'il s'agit lorsqu'un homme se marie.²⁸ Quant à la femme elle n'a aucun pouvoir de se marier ; elle peut seulement être donnée et prise en mariage. Le Christ a donc renoncé à exercer son pouvoir au moyen de sa sexualité masculine et tout ce que cette sexualité signifie aux yeux du monde.**

Ce qui règle le flux de la vie dans l'unité absolue de la tête et du corps, ce sont les divers charismes accordés par l'Esprit du Christ. Ils ne sont pas attribués en fonction d'une distinction de statut, de race ou de sexe. C'est pourquoi toutes les fonctions de ce corps, y compris celles de la « tête », sont aussi ouvertes aux femmes, selon l'appel de l'Esprit. Cette anthropologie, issue des écrits pauliniens et post-

²⁸ En Hébreu le terme *beulat ba'al* désigne une femme mariée (Dt 22, 22) ou femme possédée par un ba'al/homme/mari. Le terme *beulat* est un participe passé du verbe « marier, posséder, exercer un pouvoir sur ».

pauliniens, est puissante, mais elle a aussi provoqué des grincements de dents, naturellement de la part des hommes. La réponse à moyen et à long terme à cette anthropologie « ouverte aux femmes » a été l'interdiction répétée à volonté pour les femmes de monter à l'autel²⁹ et le retour au bon vieil ordre social, celui où femmes, enfants et esclaves ont repris leurs places traditionnelles de subordonnés et de serviteurs des hommes mâles. En témoigne l'introduction de codes domestiques, issus de la culture gréco-romaine, dans une forme christianisée (*Col 3, 18-4, 6 ; Eph 5, 21-6, 9*). Ainsi a été consacré pour les siècles à venir un machisme chrétien subtil ou affirmé ouvertement, selon la personnalité des hommes qui étaient aux commandes. Cette anthropologie est aujourd'hui dans l'impasse. Pour en sortir, il faudra penser « une profonde théologie de la femme » à la lumière de la sagesse patristique, qui s'est toujours refusée de faire de la sexualité de Jésus un argument théologique d'altérité, de division, d'opposition et de supériorité.

Conclusion

La présente analyse se comprend comme une réponse à l'appel du pape François pour lui faire « des propositions courageuses », relayée par l'évêque émérite autrichien Erwin Kräutler.³⁰ Elle veut montrer combien il est nécessaire de repenser l'exercice du pouvoir magistériel. Trois choses au moins sont ici essentielles.

D'abord, on ne peut plus se cantonner à l'élaboration de textes avec le concours de quelques collaborateurs choisis ou dans la solitude d'un bureau au sein du Vatican. Ensuite, à l'heure de recherches exégétiques où notamment de nombreuses femmes se sont engagées pour faire entendre une voix féminine d'interprétation de la Parole de

²⁹ Concile de Laodicée (vers 364), Canon 11 et 44 ; Concile de Nîmes (394 ou 396) ; Lettre du Pape Gélase (492-496) aux évêques du sud de l'Italie ; Concile de Paris (828), les décrétales Pseudo-Isidoriana (9^e s.) et bien d'autres. Voir: Gary Macy, *The Hidden History of Women Ordination. Female Clergy in the Medieval West*, Oxford University Press, 2008.

³⁰ Erwin Kräutler, *Neue Wege*, *Rupertusblatt*, <http://www.kirchen.net/rupertusblatt/aktuelles/news-details/news/neue-wege/#.W1yVbzoZbIU> (dernier accès juillet 2018).

Dieu, il n'est plus possible de recourir à la seule lecture littérale de quelques phrases scripturaires qui, « tout naturellement », confirment la pensée du Magistère. Il n'est pas non plus opportun de laisser ce ministère s'inventer au fil de la seule imagination masculine toute personnelle. Enfin, si le Magistère est parvenu aux dispositions juridiques actuelles à travers la lecture des Ecritures et la théologie, c'est toujours dans les limites de chaque époque : par conséquent, ces dispositions peuvent et doivent être constamment mises à jour, sur la base de connaissances théologiques et bibliques nouvelles, d'exigences juridiques récentes et des signes du temps.³¹

Pendant des siècles l'Eglise a été pensée selon un modèle forgé par l'Empire romain. Celui-ci fonctionnait selon une législation hiérarchique et patriarcale. Mais si l'Eglise est véritablement le peuple de Dieu et le Corps du Christ, il faudra la doter d'une constitution qui permette de partager le pouvoir magistériel entre pape, évêques, prêtres et laïcs femmes et hommes. Penser que le modèle actuel de l'Eglise peut-être maintenu *ad vitam aeternam* est de s'installer pour toujours dans une impasse. La sortie de l'impasse où nous sommes consiste à reconnaître aux femmes une dignité à l'égal des hommes, sur la base de l'anthropologie unique du Christ et non pas sur un système de sexualité binaire. Si le pape François n'est pas en mesure de réussir ce tour de force, les catholiques continueront à se trouver devant les trois choix suivants : attendre un autre pape, désespérer qu'un pape puisse un jour y parvenir, ou quitter l'Eglise.

³¹ Voir à ce sujet l'interview donné par Sabine Demel, Professeure de Droit canon à l'Université de Regensburg. https://rp-online.de/panorama/wissen/alle-getauften-sind-zum-priestertum-geweiht_aid-20275885 (dernier accès juillet 2018).